

RAPPORT N° 476 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 26 JANVIER 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 18 au 25 janvier 2025 et documente les cas de violations des droits de l'homme survenus au Burundi.

Durant cette période, trois (3) personnes ont été assassinées dans les provinces de Cibitoke et Ruyigi, ainsi qu'en mairie de Bujumbura.

1. Violations du droit à la vie

- Le dimanche 19 janvier 2025, dans la matinée, vers 7 heures, le corps sans vie de l'Adjudant-Major de police Jean Claude Ndayizeye de 38 ans, originaire de la commune de Gishubi, dans la province de Gitega, a été retrouvé dans un caniveau au quartier 7 de la zone de Buyenzi dans la commune de Mukaza, en mairie de Bujumbura, à proximité de l'Ecole de Technicien d'Assainissement et Laboratoire (ETAL).

Selon des témoignages des enfants de la rue qui dorment près de l'ETAL, une camionnette double cabine aux vitres teintées aurait jeté le corps de Jean Claude Ndayizeye à cet endroit la veille, pendant la nuit (voir les photos ci-dessous). Les personnes ayant vu le corps de l'agent, qui appartenait à la Police Spéciale de Roulage et Sécurité Routière (PSR&SR), estiment qu'il a été étranglé par des individus non identifiés, aucune trace de violence n'ayant été constatée sur son corps. Il avait été aperçu pour la dernière fois dans la soirée précédant sa mort, dans un bistrot de la zone de Bwiza.



SOS-Torture Burundi appelle à une enquête impartiale et approfondie pour identifier les circonstances et les auteurs du meurtre de Jean Claude Ndayizeye afin qu'ils soient traduits en justice et punis conformément à la loi.

- Le lundi 20 janvier 2025, dans la matinée, le corps sans vie d'un présumé voleur non identifié a été découvert sur la colline de Batye, commune de Butaganzwa, province de Ruyigi.

Selon les témoignages des habitants de la localité où le corps a été retrouvé, ce présumé voleur aurait été lynché dans la nuit de dimanche 19 janvier par la population de Batye au moment où il tentait de s'introduire dans un foyer pour y voler une bicyclette.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête pour identifier les auteurs de ce crime et de les traduire en justice conformément à la loi.

- Le vendredi 24 janvier 2025, dans la nuit, vers 23 heures, des hommes cagoulés ont assassiné à coups de machette Berchmans Sinzobakwira, âgé de 64 ans et père de 10 enfants, sur la sous-colline de Nyarusebeyi, colline de Muhungu, commune de Mabayi, dans la province de Cibitoke.

Selon les témoignages des membres de sa famille, les assaillants, armés de machettes, ont fait irruption au domicile de Berchmans Sinzobakwira et l'ont décapité. Ce meurtre serait lié à des accusations de sorcellerie qui avaient été propagées contre lui, accompagnées de menaces reçues quelques jours auparavant.

SOS-Torture Burundi a appris que quatre suspects — Nicodème Nzoyisaba, Sylvère Nzohabonimana, Isaac Ngendakumana et Patrice Sibomana — ont été arrêtés par la police dans le cadre de l'enquête, en raison des traces de sang retrouvées sur leurs vêtements lors de leur interpellation.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.